



## **AVIS PUBLIC**

### **ENTRÉE EN VIGUEUR D'UN RÈGLEMENT**

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné, par la soussignée, que le conseil municipal de la Ville de Farnham, à une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> juin 2026 a adopté le *Règlement 738-1 modifiant le Règlement 738 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2026.*

Ce *Règlement* entrera en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ à Farnham ce 2 juin 2026.

Marielle Benoit, OMA  
Directrice générale et greffière